

mariage et divorce ais je le droi de me faire verser une pension

Par **HAFO**, le **09/02/2011** à **11:02**

bonjour

est ce que je peux bénéficier d'une pension si je divorce d'une femme française bourgoin jallieu, je n'habite plus avec elle depuis trois ans, et réellement nous avons cohabiter pour mes papiers ?

Je veux divorcer et me faire attribuer par mon assistante sociale une pension. mersi de me répondre

isamael

Par **Domil**, le **09/02/2011** à **11:36**

L'assistante sociale n'attribue aucune pension.

Prenez un avocat